

« Distanciation sociale » : vraiment?

François Rocher (Université d'Ottawa)

Bob W. White (Université de Montréal)

Au tout début de la crise de la COVID-19, l'utilisation de l'expression « distanciation sociale » a été une source de confusion, non seulement pour la population qui l'entendait pour la première fois, mais également pour les chercheurs en sciences sociales qui lui ont toujours donné un sens tout à fait différent. La notion de « distance sociale », pourtant bien connue dans l'histoire des sciences sociales critiques du 20^e siècle (notamment l'anthropologie et la sociologie), a émergé comme outil pour évaluer le degré et les dynamiques de ségrégation dans les sociétés marquées par les inégalités engendrées par l'esclavage et le colonialisme. Quand le terme fut repris par les chercheurs en épidémiologie et santé publique, il a par contre connu un changement sémantique assez radical. Dans le contexte des pandémies à l'échelle planétaire, comme celle du coronavirus, la distance sociale, ainsi que la pratique de la « distanciation sociale », se transforme en quelque chose de positif, de souhaitable, voire d'essentiel, puisque c'est uniquement par la prise de distance physique entre les êtres humains que nous allons pouvoir limiter la propagation du virus.

Évidemment en un court laps de temps, la population, y compris la communauté des chercheurs en sciences sociales, a repris assez rapidement cette utilisation. La méthode principale pour la mise en œuvre de la distanciation sociale serait le confinement, une idée qui elle aussi nous semblait étrange au début de la crise sanitaire, mais qui est devenue normale assez rapidement dans plusieurs régions et pays du monde. Compte tenu de l'évolution très rapide de la crise sanitaire, et surtout à partir de cette journée fatidique du vendredi 13 mars, alors que le gouvernement fédéral suspend ses travaux et que le gouvernement du Québec annonce la fermeture des services de garde, des écoles, des cégeps et des universités, notre monde a basculé. Nous nous sommes rendu compte que le confinement se passait à deux ou à plusieurs vitesses. Pendant que certaines personnes et groupes se sont enfermés pour se mettre en mode télétravail, d'autres ont perdu leur emploi et plusieurs ont été conscrits pour maintenir les services dits essentiels, devant affronter la pandémie dans l'incertitude. Pendant que certains se trouvaient soulagés de pouvoir mettre à jour leurs dossiers, d'autres ont subi une « charge additionnelle » dû au devoir de s'occuper des enfants et des personnes âgées.

La complexité de cette nouvelle terminologie, non seulement en termes sémantiques, mais aussi en termes sociaux, nous oblige à mobiliser une réflexion systémique. La pensée systémique met en lumière les inégalités sociales qui ont été exacerbées par la pandémie, nous permettant de voir comment le fonctionnement du système économique, ici et ailleurs, a tendance à privilégier ceux qui sont déjà choyés. Cette pensée systémique, qui considère l'aspect dynamique des systèmes et surtout les interactions entre eux, propose une analyse des paradoxes qui émergent

quand les équilibres sont mis à mal. Dans ce texte, nous allons essayer d'expliquer comment la notion de « distance sociale », pourtant traditionnellement marquée négativement, devient non seulement une arme pour combattre une pandémie globale, mais aussi un impératif pour adopter des comportements solidaires en temps de crise. Après un bref retour sur l'évolution de la pensée sur cette notion en sciences sociales, nous allons faire une analyse préliminaire de son utilisation par le gouvernement du Québec dans la gestion de la crise sanitaire.

Bref survol de la notion de « distance sociale » en sciences sociales

Le terme 'distanciation sociale' est la traduction de *Social distancing*, un terme utilisé et qui décrit assez bien l'ensemble des mesures qui sont prises pour contrôler des infections par les responsables de la santé publique. L'objectif est de réduire les contacts physiques et de maintenir une distance minimale entre les individus pour éviter la propagation d'une infection. Il s'agit, en somme d'une distance physique ou spatiale. Par contre, toujours en anglais, la notion de *social distance* recouvre une tout autre signification. Elle s'intéresse à la configuration des rapports sociaux en fonction du degré d'acceptabilité ou du caractère souhaitable des relations avec certaines catégories d'individus. Au Québec, tant les autorités sanitaires et les médias ont repris le terme de distanciation sociale à titre d'équivalent français de *social distancing*. La dimension « sociale » est donc davantage mise en relief que la dimension « spatiale ».

En sociologie, les premières études portant sur la distance sociale s'intéressaient aux phénomènes de la ségrégation et de la discrimination causés par les nouvelles vagues d'immigration aux États-Unis, en provenance de pays différents des immigrants de première vague (britanniques, scandinaves, allemands – en somme des pays de tradition protestante) (Wark et Galliher, 2007).

- 1913 : interdiction aux Chinois, Japonais, Coréens, Indiens d'acheter des terres ou de les louer pour plus de trois ans;
- 1920 : une Loi californienne interdit à tout immigrant asiatique de louer des terres;
- 1922 : La Cour suprême des É.-U. statua que les Japonais devaient être considérés comme des « étrangers inéligibles à la citoyenneté et ne pouvaient donc pas être naturalisés »;
- En Californie, les Philippins étaient classés comme des « mongoles » et ne pouvaient marier des personnes d'ascendance anglaise;
- Les immigrants mexicains étaient forcés de vivre dans des quartiers ségrégués;

Les premiers travaux en sociologie (Park et Burgess, 1921) définissent la distance sociale comme « le degré d'intimité et de compréhension qui existe entre des individus ou des groupes sociaux ». Ils contribuent à fonder ce qui sera connu comme l'École de Chicago. En somme, la notion de distanciation sociale s'intéresse à identifier la *persona* de l'étranger :

- L'étranger est une personne qui appartient à un groupe racial ou culturel différent, mais qui est néanmoins exclu de l'adhésion au groupe majoritaire. L'étranger est décrit comme étant, selon les termes de Park et Burgess, « la combinaison du proche et du lointain » (1921);
- Il réunit en sa personne les qualités de « proximité et d'éloignement, de sollicitude et d'indifférence »... Cette conception de l'étranger le dépeint comme quelqu'un qui n'est pas intimement et personnellement concerné par la vie sociale qui l'entoure.

Il existe donc une différence entre la distance sociale et la distance spatiale :

- Par exemple, on sait depuis longtemps que dans les zones rurales, la distance spatiale entre les gens est beaucoup plus importante que dans les zones urbaines. En revanche, dans les zones urbaines, les distinctions de classe sont généralement plus importantes et donc on y retrouve plus de distance sociale.

On peut penser la distance sociale sous forme de cercle concentrique : Dans le plus petit cercle, il y a les « relations proches » (famille). Dans le deuxième on retrouve les « amis ». Le troisième cercle, encore plus grand, comprend les « connaissances ». Le quatrième est constitué des « inconnus ». Le cinquième et dernier est formé des « ennemis ». Cette façon de réfléchir a été systématisée par le sociologue Emory Bogardus qui, en 1925, a développé une échelle visant à mesurer la propension d'un sujet à établir ou accepter des contacts sociaux, de degrés divers de proximité, avec des membres de groupes sociaux différents (par l'ethnie, les pratiques sexuelles, le statut social, etc.).

L'échelle de distance sociale imaginée par Bogardus est une simple grille comportant 7 items classés par ordre hiérarchique (<http://definitions-de-psychologie.psychoblogs.net/2017/01/echelle-de-distance-sociale-de-bogardus.html>). On propose au sujet d'évaluer sa propre volonté à accepter un contact social, par exemple :

Accepteriez vous un chinois...

- *comme relation proche par mariage (beau-frère, belle-mère...) : 1 point*
- *comme ami proche : 2 pts*
- *comme voisin ou dans la même rue : 3 pts*
- *comme collègue au travail : 4 pts*
- *comme habitant de la même ville : 5 pts*
- *comme visiteur dans le pays : 6 pts*
- *vous l'expulseriez du pays : 7 pts*

Il s'agit d'une échelle unidimensionnelle et cumulative. Elle est toujours une méthode couramment utilisée pour mesurer les préjugés. De nombreuses études l'utilisent pour analyser l'effet de la distance sociale sur des analyses des attitudes envers les malades mentaux, les groupes religieux, les groupes ethniques, les groupes raciaux, les personnes handicapées, les personnes souffrant de maladies spécifiques, les homosexuels, les groupes nationaux, les groupes professionnels et le statut social. L'échelle peut également être utilisée pour montrer quels sont les groupes d'une communauté qui subissent le plus de préjugés ou de préjudices. En

somme, la notion est plutôt connotée négativement. Une plus grande distance sociale se traduit par une diminution de l'empathie et de la confiance.

Inspiré par les écrits de la sociologie critique de l'École de Chicago, le psychologue Gordon Allport va proposer une série de réflexions qui vont occuper jusqu'à nos jours l'imaginaire d'un nombre important de chercheurs sur le contact entre les personnes d'origines diverses et les dynamiques sociales en rapport avec les préjugés. Déjà en 1954, avec la publication de son œuvre magistrale *The Nature of Prejudice*, Allport va jeter les bases pour un programme de recherche qui permettrait d'étudier de façon systématique le fonctionnement des stéréotypes sur les groupes. À partir d'une première analyse des dynamiques des renforcements de groupes à l'interne (« in-group behavior ») et les dynamiques d'exclusion qui se passent entre les groupes humains (« out-group behavior »), cette recherche confirme ce que les anthropologues savaient déjà sur la tendance humaine à avoir une préférence implicite pour les personnes et les comportements de son propre groupe : l'ethnocentrisme.

Dans la mesure où le contact accru peut créer ou amplifier un sentiment positif par rapport à l'autre, Allport propose l'hypothèse du contact inter-groupe, qui va devenir le postulat de base qui va alimenter des années de recherche. Exprimée de façon assez simple, la théorie du contact s'articule autour de l'idée suivante : les préjugés diminuent avec le contact. Depuis le début de ces recherches, il existe une vaste littérature sur le sujet, y compris un nombre important de débats, réponses et tentatives de conciliation (voir les échanges entre Pettigrew et Putnam).

Dans une tout autre optique, l'anthropologue Edward T. Hall, souvent considéré comme le « père de la communication interculturelle », a mis sur pied un programme de recherche systématique pour faire l'analyse de la distance (cette fois-ci physique) entre les êtres vivants (populations humaines et animales) comme variable des codes et des comportements culturels. Influencé par son expérience militaire, où il a été marqué par les rapports de pouvoir et les divisions sociales entre les soldats noirs et les officiers blancs, Hall se met au travail pour expliquer la variation humaine comme levier dans le combat contre les préjugés. De son point de vue, le fait que les personnes en position d'autorité ignorent les différences entre les groupes peut renforcer les inégalités sociales dans le rapport des groupes ; au contraire, la vulgarisation des différences culturelles permet de combattre cette tendance.

Hall sera beaucoup plus connu en dehors de l'anthropologie (par exemple en psychologie, gestion, communications), notamment pour des concepts comme l'iceberg de la culture, le choc culturel et les dimensions culturelles. À l'intérieur de sa discipline, il propose une analyse comparative et méthodologie systématique pour faire l'étude de la gestion de la distance entre les êtres vivants. Cette première étude sur la « proxémie » ne prend pas de position particulière sur la valeur universelle ou sur l'impact des relations de proximité comme Allport, mais constate la variabilité des différentes sociétés de gérer la proximité physique avec les autres. Ainsi, ce

sont les codes et les comportements du groupe majoritaire qui s'imposent sur les individus et sur les différents groupes minoritaires.

« Distanciation sociale » dans le discours du Gouvernement du Québec

Dans le cas de la pandémie et de sa prise en charge par les autorités québécoises, il me semble que l'on peut identifier deux temps dans la manière dont est utilisée la notion de distanciation sociale, marquée par point de bascule qui survient le 2 avril. Lors de son premier point de presse, tenu le 12 mars, le premier ministre invite surtout les Québécois qui ont séjourné à l'étranger à s'isoler pendant 14 jours. À la toute fin du point de presse, le terme de distanciation sociale est évoqué par M. Horacio Arruda (directeur de la Santé publique du Québec), en réponse à une question, sans en faire une injonction ni vraiment dire de quoi il s'agit. Dans les jours qui suivent, M. Arruda en parle en référence aux personnes mises en quarantaine.

Le 16 mars, le premier ministre invite les Québécois à éviter tout rassemblement qui ne serait pas nécessaire et recommande à tous les travailleurs qui ne peuvent pas passer en mode télétravail de garder une distance de deux mètres de leurs collègues. Jusqu'au 24 mars, M. Arruda et d'autres invitent simplement les Québécois à garder leur distance les uns des autres lorsqu'ils sortent dans les épiceries, les commerces, etc. La 'distanciation sociale' s'applique surtout aux personnes qui sont infectées par le COVID-19.

Le 24 mars, le premier ministre énonce plus clairement la consigne du deux mètres :

Maintenant, je reviens aux consignes de base, là. Peut-être qu'il y a des gens — j'ai vu ça sur les réseaux sociaux — qui avaient peut-être... C'est moi qui s'est probablement, là, mal exprimé. Donc, je veux être très clair. Tous ceux qui ne travaillent pas dans les services essentiels doivent rester à la maison, ça, c'est clair, mais peuvent sortir, un, bien sûr, pour aller chercher de la nourriture, deux, aider des personnes de 70 ans et plus à aller chercher de la nourriture pour eux autres, pour les personnes de 70 ans et plus. Et c'est possible d'aller prendre une marche aussi. C'est même bon pour la santé, bon pour le moral. Il faut juste rester à deux mètres — ceux qui ont les anciennes mesures, là, c'est six pieds, ça des autres personnes. Mais vous pouvez aller prendre une marche.

C'est cette consigne du deux mètres qui sera répétée jour après jour par la suite. Le premier ministre ne prononce jamais le terme de distanciation sociale. Ce sont plutôt le docteur Arruda et d'autres intervenants de la santé publique qui l'utilisent régulièrement, mais toujours en fonction de la consigne de conserver deux mètres de distance.

En somme, les autorités publiques insistent sur l'importance d'une distance physique plutôt que sociale. Qui plus est, elles invitent les Québécois à faire preuve de générosité en faisant davantage de bénévolat, en aidant les personnes âgées, en communiquant avec les personnes seules, etc. Le lien social est préservé en dépit de la distance physique. La situation semble avoir changé dramatiquement au début du mois d'avril. La préservation des liens sociaux ne faisait appel qu'à un ensemble de mesures qui touchaient les individus de manière à les isoler

physiquement sans pour autant instiller une méfiance profonde à l'endroit des autres. On demandait aux individus de faire preuve de prudence et de civisme en conservant une distance jugée sécuritaire.

Tout en conservant un ton marqué par la bienveillance, le premier ministre hausse le ton à l'endroit des récalcitrants. Plus important encore, la propagation du coronavirus au sein de la population se traduit par des mesures de confinement plus sévères. La transmission communautaire fait en sorte que tout le monde devient un porteur potentiel du virus potentiellement mortel, surtout chez les personnes âgées. On peut penser que les cercles concentriques de la distanciation sociale se compriment et se réduisent comme une peau de chagrin. Il n'en reste plus que deux : les personnes avec qui on vit (conjoint, famille ou colocataires) et les autres qui deviennent des 'ennemis' potentiels. En d'autres termes, on ne peut plus faire confiance à personne, tous peuvent nous infecter. La méfiance collective s'installe.

Nous assistons donc à une certaine forme de rupture du lien social, au nom de la préservation du bien commun. C'est le cœur du paradoxe. Pour assurer le bien-être du groupe, il faut que chacun s'isole. À l'inverse, la survie de chaque individu est fonction du respect de cette consigne d'isolement et de distanciation sociale. Ainsi, la dénonciation des personnes qui ne suivent pas les consignes, phénomène déjà présent, devient la nouvelle règle de fonctionnement en société. L'intolérance devient la nouvelle mesure de la solidarité.

Cette nouvelle façon d'appréhender la distanciation sociale me semble être énoncée pour la première fois lors du point de presse du premier ministre François Legault le jeudi 2 avril :

Avant de passer au bilan de la journée, je veux revenir sur le respect des consignes. D'abord, je répète, comme je l'ai souvent dit, la grande majorité des Québécois respectent les consignes, et puis je suis très fier des Québécois, les Québécois m'impressionnent. Mais il reste qu'il y a des personnes, actuellement, qui ne respectent pas les consignes. Il y a des personnes qui font des rassemblements à moins de deux mètres de groupes de personnes. Il y a des entreprises qui n'offrent pas des services ou des produits essentiels, qui continuent de fonctionner.

À un moment donné, il faut mettre toutes les chances sur notre côté pour réduire la propagation du virus, et donc, moi, aujourd'hui, j'ai envoyé et j'envoie un message aux policiers de la Sûreté du Québec puis aux policiers des grandes villes, là, comme la SPVM, d'être moins tolérants. Je pense qu'on ne peut pas, là, actuellement, accepter qu'il y ait des gens, puis une grande majorité, qui fassent des efforts puis que ces efforts-là soient anéantis parce qu'il y a quelques personnes qui ne prennent pas ça au sérieux. Donc, les policiers vont distribuer plus d'amendes. Puis je le répète, là, les amendes varient entre 1 000 \$ et 6 000 \$ par personne. Donc, moi, je pense, là, c'est tout ce que méritent les gens qui ne respectent pas les consignes.

(...) C'est sérieux, il y a des vies qui sont en danger, et, si on continue d'avoir des rassemblements puis des entreprises qui fonctionnent alors que ce n'est pas essentiel, bien, il va y avoir des vies... il va y avoir des morts. Donc, c'est très, très, très sérieux. Et ces

morts-là, on ne le sait pas, là, en bout de ligne, ça peut être votre grand-mère, ça peut être votre frère, là. Donc, soyons plus solidaires que jamais puis soyons moins tolérants, là. Il y a déjà des dénonciations — je pense qu’il y en a eu 7 000, hier — aux policiers. Bien, les gens qui voient, là, que les consignes ne sont pas respectées, je pense qu’on est rendus là.

Le samedi 4 avril, la vice-première ministre Geneviève Guilbault était encore plus explicite en invitant les Québécois à dénoncer ceux qui ne respectaient pas les directives :

Et nos policiers aussi, tout comme nos anges gardiens du réseau de la santé, sont eux aussi au front quotidiennement pour assurer la sécurité de tout le monde. Donc, facilitons-leur la tâche, évitons les rassemblements. On ne veut plus voir de rassemblements, ni extérieurs ni intérieurs. On ne veut plus voir de commerces et de services non essentiels qui continuent de fonctionner. Donc, si vous êtes témoins de ces situations-là, des infractions aux directives de santé publique, dénoncez-les, signalez-les à vos forces de l’ordre. Je l’ai déjà dit, on ne veut pas tomber dans un climat de sursuspicion non plus, on ne veut pas sombrer dans la paranoïa collective, mais il faut rester vigilants et il faut surtout s’assurer que personne ne met délibérément en danger la vie des autres personnes.

C’est dire que la notion de distanciation sociale prend un sens différent marqué par les quatre caractéristiques suivantes :

1. La dénonciation comme mode opératoire de l’interaction sociale auprès de tout ce qui sort du premier cercle, à savoir tout ce qui s’apparente à l’étranger (en passant par les connaissances, les voisins, et tout individu qui est suspecté, à première vue, de ne pas respecter les consignes de confinement et de distanciation physique);
 - *De manière concomitante, se traduit par une diminution de l’empathie.*
2. Un enfermement dans le premier cercle, tous les autres se comprimant en un seul quand il s’agit de contact spatial – celui de l’ennemi;
 - *De manière concomitante, se traduit par une diminution de la confiance.*
3. Le sujet social est réduit à l’individu, l’intérêt personnel étant subordonné à la docilité de l’ensemble de la communauté – qu’on peut voir comme la version sanitaire du néolibéralisme;

- *De manière concomitante, le bien commun étant subordonné à l'intérêt personnel.*
4. La surveillance policière comme mesure de contrôle du respect des consignes;
- *De manière concomitante, se traduit par une augmentation de l'intolérance.*

Comment rétablir le lien social en contexte post-Covid-19?

Le paradoxe qui est présenté par l'utilisation de la notion de distance sociale renvoie à une problématique sociétale de taille, à savoir comment faire pour rétablir le lien social en temps de quarantaine, de crise sanitaire et de confinement? Les réponses sont multiples et complexes. Dans un premier temps on peut revenir à la notion du vivre-ensemble, une notion marquée par plus de 15 ans de débats identitaires. Malgré le fait que le terme a fait l'objet de critiques pour son imprécision ou pour sa tendance à être instrumentalisé par le politique, des recherches récentes du LABRRI démontrent que le vivre-ensemble joue un rôle important dans l'évolution des politiques publiques, surtout à l'échelle municipale. Selon une récente étude du LABRRI (White et al. 2019), le vivre-ensemble serait spécifique au monde de l'action municipale dans le monde francophone, où plusieurs administrations municipales cherchent des repères pour s'occuper de la cohésion sociale en contexte de la « super-diversité » (Vertovec 2019). Dans certains cas, le terme permet aux autorités municipales d'envoyer un message positif sur les valeurs pluralistes, sans pour autant tomber dans les tensions ou pièges des débats qui opposent le multiculturalisme à l'interculturalisme (White 2019).

Bibliographie

Allport, G. (1954). *The Nature of Prejudice*. Addison-Wesley.

Bogardus, Emory S. (1926). Social Distance in the City. *Proceedings and Publications of the American Sociological Society*. 20, 1926, 40-46.

Wark, C., Galliher. (2007). J.F. Emory Bogardus and the Origins of the Social Distance Scale. *Am Soc* 38, 383–395.

Park, R. and E. W. Burgess. (1921). *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago: Univ. of Chicago.

Vertovec, S. Talking around super-diversity. (2019). *Ethnic and Racial Studies* 42(1), pp. 125 - 139.

White B. (2019). Multiculturalisme et interculturalisme au Canada : Destin commun ou rencontre impossible ? dans J. E. Gonzales J. *Multiculturalisme et interculturalité dans les Amériques*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

White, B., Massana, M., et Larouche-LeBlanc, S. (2019). Le vivre-ensemble comme dispositif pluraliste. *Periferia*, 11(3), 138-162.